



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00520250428412

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont annulées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet du département des Hautes-Alpes

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicités des vacances d'emploi».

Fait à GAP le 28 avril 2025



Madame Sandrine CLAVEL
Directrice du pôle recrutement

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté	Service
V005240613001388001	Adjoint du patrimoine	Responsable de la médiathèque	La date de recrutement a changé	35h00	COMMUNE DE LA BATIE NEUVE 05230 La batie neuve	01/07/2024	00520240617371	Culturel
V005240917000169001	Technicien	Chargé d'études routières	Absence de candidature adaptée	35h00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTES ALPES 05000 Gap	01/01/2025	00520240925963	Ingénierie Routière